

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	9	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	10	
La rubrique informative	12	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	22	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	24	

**Un grand merci à tous nos
collaborateurs.**

Mise en pages : Annick Gaudet

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 20 no 1
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Bonjour à vous tous,

En ce début de 2015, permettez-moi, au nom du conseil et en mon nom, de vous souhaiter une bonne année 2015 remplie de projets à la hauteur de vos aspirations, avec la santé en complément.



Pour Macamic et les villages voisins, le début de l'année 2015 est marqué par l'ouverture de notre nouvelle bibliothèque. Les citoyennes et les citoyens ont, je l'espère, profité de l'ouverture au public du 7 février dernier pour la visiter, en apprécier la beauté et y découvrir tous les services offerts. Pour ceux et celles qui n'ont pas eu la chance d'être présents, une plage horaire élargie s'offre à vous; donc, n'hésitez pas à prendre votre carte de membre



qui est gratuite pour la population de Macamic. Une équipe de bénévoles enthousiastes vous y attend.

Par ailleurs, vous êtes également invités à venir admirer l'exposition permanente à la salle du conseil portant sur la vie de Marc-Aurèle Fortin, peintre célèbre décédé à Macamic en 1970; les 31 linogravures produites par Roger Pellerin en 2005 sont le fruit d'un long travail de recherche et de procédés spéciaux de gravure sur linoléum.



Madame Johanie Cloutier, artiste d'Authier, a réalisé le concept et installé les œuvres de Monsieur Pellerin sur les murs de la salle du conseil, ce qui met en valeur les gravures et rend hommage à tous les artistes impliqués.

Le maire,

Claude N. Morin

Informations municipales

Comptes de taxes 2015

Veillez prendre note que les comptes de taxes ont été envoyés par la poste à la fin de janvier; si vous n'avez pas reçu votre compte, veuillez communiquer avec Madame Joëlle Rancourt au 819 782-4604, poste 223.

Source : Joëlle Rancourt

**Aux contribuables de la Ville de
Macamic**

**PAIEMENT DES TAXES PAR
INTERNET**



Suite aux réformes cadastrales des dernières années, les numéros de matricule ont tous été changés; alors, lorsque vous acquittez vos versements de taxes par Internet, au guichet ou par le biais de tout autre moyen électronique, nous vous demandons de bien vérifier le numéro de matricule que

vous inscrivez, car il y a beaucoup de personnes qui n'inscrivent pas le bon numéro, **ce qui peut avoir pour conséquence que le montant d'argent que vous versez pourrait se retrouver dans le compte d'un autre contribuable.**

Le numéro de matricule est celui qui se trouve à droite, au centre de votre compte de taxes et qui est composé de 18 chiffres, comme suit :

Numéro de matricule

9100 00 0000 0 000 0000

L'inscription du numéro de matricule est votre responsabilité, il est donc important d'inscrire le bon numéro. Cette consigne s'applique à tous les contribuables du territoire de Macamic car en cas d'erreur, la Ville se dégage de toute responsabilité.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Information : Joëlle Rancourt

819 782-4604, poste 223

**Aux contribuables de la
Ville de Macamic**

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de son assemblée ordinaire du 9 mars 2015, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

66, 7^e Avenue Ouest
Lot 4 729 455
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit de la maison avec une marge latérale ouest, à 0,39 mètre au lieu de 1,5 mètre;
- Permettre le maintien tel que construit des bâtiments secondaires détachés avec une marge entre les deux (2) de 0,13 mètre 1,20 mètre;

le tout tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée du 9 mars 2015, à 19 heures, au 70, rue Principale.

Donné à Macamic, ce 14 janvier 2015.

**Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe**

**Aux contribuables de la
Ville de Macamic**

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 9 mars 2015, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

29, 3^e Avenue Ouest
Lot 4 729 653
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre la construction d'un bâtiment secondaire détaché avec

une hauteur des murs prise entre le niveau du plancher et le point le plus élevé du mur de 5,19 mètres au lieu de 2,8 mètres et avec une hauteur totale de 6,01 mètres au lieu de 4,3 mètres tel que décrit au tableau 2 du règlement de zonage No 07-080 et ses amendements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 9 mars 2015, à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 26 janvier 2015.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

**Aux contribuables de la
Ville de Macamic**

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 9 mars 2015, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

Avenue Rousseau
Lot 5 578 788
Cadastre du Québec
Propriétaire : Monsieur Patrick Doré

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre la construction d'un bâtiment secondaire détaché avec une hauteur des murs prise entre le niveau du plancher et le point le plus élevé du mur sur une superficie de 66,91 mètres carrés de 4,40 mètres et de 3,18 mètres sur une superficie de 61,34 mètres carrés au lieu de 2,8 mètres tel que décrit au tableau 2 du règlement de zonage No 07-080 et ses amendements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 9 mars 2015, à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 26 janvier 2015.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Prévisions budgétaires 2015**Extrait du procès verbal**

Le 8 décembre 2014, lors de la séance publique pour l'adoption du budget de la municipalité pour l'année 2015, étaient présents les membres du conseil suivants : Claude N. Morin, Ghislain Brunet, Louis Proulx, Patrick Morin, Suzie Domingue, Linda Morin et Laurie Soulard. Était également présente l'adjointe à la direction générale et secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt.

VILLE DE MACAMIC**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2015**

<u>REVENUS</u>	<u>2015</u>
Taxes	2 068 586 \$
Paiements tenant lieu de taxes	275 220
Autres revenus de sources locales	380 349
Transferts	596 294
Total des revenus	3 320 449
<u>DÉPENSES</u>	
<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
Administration générale	656 222 \$
Sécurité publique	295 717
Transport	629 714
Hygiène du milieu	512 331
Santé et bien-être	18 000
Aménagement, urbanisme et développement	61 872
Loisirs et culture	521 535
Frais de financement	66 561
Total des dépenses de fonctionnement	2 761 952

Autres activités financières

Remboursement en capital	363 115
Total des autres activités financières	363 115

Affectations

Transfert aux activités d'investissement	195 382
Total des affectations	195 382

Total des dépenses **3 320 449**

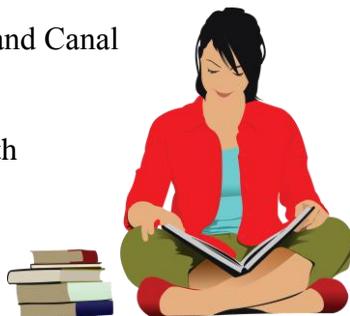
Excédent net **0**



La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Retour au Maryland
Nora Roberts
- Prévenir le cancer
Richard Béliveau
(Don Club Lions)
- Madame Tout-le-monde – tome 4
Juliette Thibault
- Les infirmières de Notre-Dame t. 4
Marylène Pion
- Cher John
Nicholas Sparks
(Don Club Lions)
- Loup solitaire
Jodi Picoult
- L'inconnu du Grand Canal
Donna Léon
- Le voyage de Ruth
Donald McCaig
- Le beau mystère
Louise Penny
- Kilo-cardio 3
Josée Lavigneur – Isabelle Huot
(Don Club Lions)
- Le secret magnifique
Belva Plain
- Les héritiers du fleuve – tome 4
Louise Tremblay-d'Essiambre
- Les années de plomb – tome 4
Jean-Pierre Charland
- L'affaire Cendrillon
Mary Higgins-Clark
(Don Club Lions)
- Lit double 3
Janette Bertrand
- La femme aux fleurs de papier
Donato Carusi
- J'aime ma mijoteuse
Beverly LeBlanc



Nous avons également une grande variété de nouveaux livres jeunesse, soit des romans, des albums, des documentaires et des bandes dessinées.

La page communautaire

**BRIGADE DES POMPIERS
VOLONTAIRES
73, PRINCIPALE
MACAMIC**



RAPPORT ANNUEL 2014

Au cours de l'année 2014, les pompiers ont été appelés à intervenir 34 fois, faisant ainsi que le maximum de jours sans intervention a dépassé 35 jours, seulement à deux reprises.

Ces interventions sont réparties comme suit :

Macamic :	16
Authier :	6
Authier-Nord :	0
Chazel :	3
Entraide (extérieur) :	9

Ces interventions, sur notre territoire (25), sont classifiées comme suit :

Cheminée :	1
Véhicule :	2
Bâtiment :	4
Foin et forêt :	0
Fausse alerte :	14
Fuite de gaz :	0
Désincarcération :	2
Autres :	2

Les pertes matérielles et dommages engendrés par ces incendies, sur notre territoire, se chiffrent à environ 300 000 \$, comparativement à moins de 10 000 \$, l'an dernier.

Au cours de l'année 2014, deux pompiers ont laissé la brigade, soit Messieurs Marco Bédard et Dany Julien qui comptaient respectivement 7 et 11 ans d'expérience. La brigade a toutefois accueilli quatre nouveaux membres, soit Messieurs Benoît Mandeville, Pierre Genest, Steven Julien et Cédric Gagné.



Bonne prévention pour 2015.

Source : Roger Alain, sec.-trés.

Cercle des Fermières de Macamic



Voilà, nous avons déménagé notre local des Fermières dans celui de l'ancienne bibliothèque, au Centre Joachim-Tremblay.

En plus de toutes les Fermières qui ont participé au déménagement, je voudrais remercier les bénévoles masculins qui sont venus nous aider, soit Messieurs Marc Thériault, Jacques Auger, Sylvain Châteauvert, René Boisclair, Dany Pomerleau, Claude Dion, Claude Marineau et Claude Morin. Merci à vous toutes et tous, je suis fière de vous.

Source : Rachel Collard, présidente

Club de l'âge d'Or du secteur Colombourg

En raison de la fête de Pâques, il n'y aura pas de soirée dansante le dimanche 5 avril prochain.



Source : Suzanne Nantel

Nouveau local pour le comité jeunesse Les Macaks

Le 28 janvier dernier, le local du comité jeunesse Les Macaks, qui se trouvait sur la rue Principale, a déménagé dans l'ancien local des Fermières, au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay.

Vous pouvez y accéder par l'entrée sud du bâtiment, soit l'entrée qui desservait l'ancienne bibliothèque.

Les jours et les heures d'ouverture demeurent les mêmes, soit le lundi à partir de 19 heures et le mercredi à partir de 18 heures 30.

Source : Annick Gaudet



Rubrique informative

Qui vous représente?

La Ville de Macamic est divisée en 6 districts électoraux, chacun des districts étant représenté par un conseiller distinct. La liste ci-dessous vous présente chacun des districts, son représentant municipal ainsi que le territoire couvert.

District # 1

Conseillère : Madame Suzie Domingue

Territoire couvert :

1^{re} Avenue Est # 1 à 37
 1^{re} Rue Est # 11
 1^{re} Avenue Ouest # 6 à 50
 1^{re} Rue Ouest # 1 à 40
 2^e Avenue Est # 4 à 11
 2^e Avenue Ouest # 5 à 48
 2^e Rue Ouest # 6 à 31
 3^e Avenue Est # 1 à 15
 3^e Avenue Ouest # 6 à 46
 4^e Avenue Est # 38
 4^e Avenue Ouest # 63
 Avenue du Curé-Tremblay # 3 à 30
 Rue Principale # 8 à 41

District # 2

Conseiller : Monsieur Louis Proulx

Territoire couvert :

1^{re} Rue Ouest # 43 à 66
 2^e Rue Ouest # 43 à 58
 4^e Avenue Est # 3 à 35
 4^e Avenue Ouest # 6 à 56
 5^e Avenue Est # 5 à 30
 5^e Avenue Ouest # 5 à 69
 6^e Avenue Est # 5 à 14
 6^e Avenue Ouest # 8 à 45
 7^e Avenue Est # 9 à 28
 8^e Avenue Est # 8 à 22
 Rue Principale # 43 à 86

District # 3

Conseiller : Monsieur Patrick Morin

Territoire couvert :

10^e Avenue Est # 3 à 11
 10^e Avenue Ouest # 4 à 46
 11^e Avenue Est # 6 à 8
 11^e Avenue Ouest # 30
 1^{re} Rue Ouest # 81 à 110
 2^e Rue Ouest # 93 à 110
 7^e Avenue Ouest # 6 à 96
 8^e Avenue Est # 23
 8^e Avenue Ouest # 5 à 58
 9^e Avenue Est # 7 à 11
 9^e Avenue Ouest # 4 à 43
 Rue Principale # 79 à 147

District # 4

Conseillère : Madame Linda Morin

Territoire couvert :

Route 101 # 9 à 491
 10^e-et-1^{er} Rang Est # 1325 à 1906
 10^e-et-1^{er} Rang Ouest # 859 à 1281
 Route 111 Est # 1603 à 1679
 2^e-et-3^e Rang Est # 1702 à 1880
 2^e-et-3^e Rang Ouest # 1145 à 1646
 7^e Avenue Est # 169 à 173
 Chemin Bruneau # 15 à 31
 Chemin de Ceinture du Lac # 222 à 321
 Chemin Deshaies # 21
 Chemin Mandeville # 8 à 25
 Chemin du Sanatorium # 5 à 12
 10^e-et-1^{er} Rang de Colombourg # 330 à 620
 2^e-et-3^e Rang de Colombourg # 791 à 1141

District # 5

Conseiller : Monsieur Ghislain Brunet

Territoire couvert :

Route 111 Est # 1699 à 2074
 Route 111 Ouest # 114 à 1579
 5^e-et-6^e Rang Ouest # 150
 6^e-et-7^e Rang Est # 19 à 412
 6^e-et-7^e Rang Ouest # 70 à 166
 Chemin de Ceinture du Lac # 341 à 645
 Chemin Chevalier # 11 à 138
 Chemin Couture # 449 à 453
 Rue Fortin-les-Berges # 3 à 68
 Chemin Lépine # 410 à 537

Chemin Savoie # 6 à 12

District # 6

Conseillère : Madame Laurie Soulard

Territoire couvert :

2^e-et-3^e Rang de Colombourg # 80 à 771
 Route 393 # 325 à 670
 Chemin Langlois # 439 à 454
 Rue Macameau # 1 à 8
 Avenue Rousseau # 4 à 10

Source : Annick Gaudet

Déneigement

À mesure que l'hiver avance, les bancs de neige deviennent de plus en plus hauts et la neige s'accumule dans les entrées et les stationnements.

Pousser la neige sur la chaussée ou sur le trottoir peut sembler une



solution pour certains propriétaires ou pour les entrepreneurs qu'ils mandatent pour déblayer leurs terrains; ce geste, qui peut paraître anodin, représente un danger certain pour les piétons et les automobilistes qui doivent contourner

ces amas de neige; les enfants sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils doivent emprunter une partie de la rue afin d'éviter de tels obstacles.

À Macamic, comme partout au Québec, il est interdit à toute personne de jeter, de déposer, de lancer ou de permettre que de la neige, de la glace ou un objet quelconque soient jetés, déposés ou lancés sur un chemin public.

Toute personne contrevenant à cet article est passible d'une amende.

Source : Stéphane Labonté
Contremaître intérimaire de
la voirie municipale

Février, mois coup de cœur à la biblio



Les membres du comité BIBLIO vous invitent, au mois de février, à venir découvrir leurs coups de cœur littéraires.

Pour ce faire, repérer l'étalage des livres qui portent un autocollant en forme de cœur; de belles découvertes à faire pour occuper vos moments libres.

Votre bibliothèque locale vous offre une panoplie de services : prêts de livres, de revues, de livres numériques, de raquettes, Internet Wi-Fi; demandez votre NIP pour accéder aux services en ligne dont les réservations, le renouvellement de prêts, des demandes de livres non disponibles en bibliothèque, et bien plus.



Février, c'est donc un rendez-vous! Le personnel de la bibliothèque se fera un plaisir de vous accueillir et de vous servir.

Heures d'ouverture :

- Lundi : 14 heures à 16 heures
18 heures 30 à 20 heures 30
- Mercredi : 14 heures à 16 heures
18 heures 30 à 20 heures 30
- Vendredi : 18 heures 30 à 20 heures 30
- Samedi : 10 heures à 12 heures

Source : Bibliothèque municipale
Desjardins de Macamic
819 782-4604, poste 274

Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

Rappel concernant la récupération : le couvercle du bac doit demeurer fermé en tout temps et être déneigé afin de préserver les matériaux lors de la collecte. Le contour des bacs doit également être déneigé afin de faciliter l'accès lors de la collecte.



Merci de votre collaboration.

Information : Joëlle Rancourt
819 782-4604, poste 223

Exposition d'œuvres d'art

Les élèves en arts plastiques (2^e et 3^e secondaire) du pavillon Le Séjour vous invitent à une exposition d'œuvres d'art.

Au **Café Elkoza** (ouvert du jeudi au dimanche)

Du **5 février au 31 mars 2015**

Source : Geneviève Verville



Les sports

Hockey Desjardins



Il ne reste que trois pratiques avec le Hockey Desjardins :

Le 18 février, le 25 février ainsi que le 11 mars, les jeunes de 7 à 15 ans sont invités à venir pratiquer et apprendre les bases du sport favori des Canadiens et des Canadiennes.

Badminton et ping-pong

Tous les mardis et les jeudis, de 19 heures à 21 heures, venez jouer entre ami(e)s au badminton et au ping-pong au pavillon Le Séjour. Il est maintenant possible d'emprunter de l'équipement sur place.



Bouge dans ton élément

Une activité pour les plus petits, Bouge dans ton élément, consiste en une série de parcours, de jeux d'exercices et d'animation pour faire courir, sauter,

danser et rouler les tout-petits, tout ça en développant leurs habiletés motrices. Tous les samedis matin du mois de février, les jeunes entre 1 an ½ et 5 ans sont invités avec leurs parents à venir bouger en compagnie d'une animatrice.

18 mois à 3 ans 10 heures
3 à 5 ans 11 heures



Soccer

Club de soccer Lions de Macamic

La saison de soccer hivernale est déjà débutée, mais il n'est pas trop tard pour joindre les autres joueurs et joueuses. Le 1^{er} février marquait la première pratique de la saison qui se terminera le 19 avril 2015.



Lors de la saison, il y aura deux semaines de congé, soit le 8 mars 2015 et le 5 avril 2015 (semaine de relâche scolaire et Pâques).

Pour information ou pour s'inscrire, visitez la page Facebook-Loisirs Macamic ou appelez au 819 782-4604, poste 230 ou poste 231.

Défi 5-30



Du 1^{er} mars au 11 avril, faut que ça bouge! Pendant plus de 40 jours, toute la population de l'Abitibi-Témiscamingue sera appelée à se surpasser dans le cadre du défi 5-30. Manger cinq portions de fruits et légumes par jour, bouger au moins 30 minutes et prendre soin de soi-même.

À surveiller dans les journaux et sur la page Facebook-Loisirs Macamic une liste complète des activités qui auront lieu.

Source : Pier-Olivier Cotnoir
Coordonnateur en loisirs



Desjardins

Votre Caisse vous informe

Offrez le savoir en cadeau

Cette année, offrez à votre enfant ou à un enfant qui vous est cher un cadeau qui a un bel avenir : **un régime enregistré d'épargne-études**

Desjardins. Ce cadeau grandira avec lui et, le moment venu, l'aidera à entreprendre des études postsecondaires en toute liberté. Au fait, saviez-vous que **le régime enregistré d'épargne-études donne droit à des subventions gouvernementales pouvant atteindre 30 % du montant total**? Pour tous les détails, voyez votre conseiller de Desjardins.

REER et CELI

Grâce au **REER** et au **CELI**, sentez-vous libre et profitez des grands jours de votre vie.

Ces deux régimes d'épargne sont d'excellents moyens pour économiser à l'abri de l'impôt et vous aider à réaliser vos projets.

Pour en savoir plus sur le **REER** et le **CELI**, composez le 1 800 CAISSES ou rendez-vous à desjardins.com/reerceli ou venez rencontrer votre conseiller ou planificateur financier de Desjardins.

N'oubliez pas : la date limite pour faire votre cotisation REER 2014 est le 2 mars.

Vos avantages membres exclusifs

Voici deux outils exclusifs aux membres Desjardins qui vous seront très utiles : l'outil **Mon budget** et l'application **Hop-Ép@rgne**. Avec l'outil de gestion budgétaire **Mon budget** dans AccèsD, vous aurez un portrait clair de vos revenus et dépenses de tous les jours. Avec l'application **Hop-Ép@rgne**, vous pourrez épargner en un clic sur votre mobile et mieux voir votre épargne progresser. Pour en savoir plus sur **Mon budget** et **Hop-Ép@rgne**, voyez votre conseiller de Desjardins.

L'offre à ne pas manquer pour étudiants universitaires

Pour faciliter votre vie d'étudiant, **Desjardins** vous propose une offre complète vraiment adaptée à votre réalité; vous profiterez :

- **d'un compte sans frais mensuels**
- **d'une marge de crédit à taux avantageux**
- **d'une carte de crédit sans frais avec récompenses**
- **d'avantages et de rabais exclusifs aux membres Desjardins.**

Pour en savoir plus, renseignez-vous à votre Caisse ou rendez-vous à desjardins.com/etudiants.

Desjardins vous souhaite du succès dans vos études et vos projets futurs!

Prendre note que nos guichets automatiques et le service AccèsD sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.



Le développement rural
au cœur de nos préoccupations

Depuis maintenant plusieurs années, trois agentes de développement rural du CLD d'Abitibi-Ouest sillonnent le territoire afin de supporter les communautés dans leurs efforts pour développer et dynamiser le milieu.

Malgré les rumeurs et les coupures gouvernementales, l'équipe d'animation du milieu est toujours à son poste! N'hésitez surtout pas à prendre contact avec une agente afin d'obtenir soutien et

accompagnement dans vos démarches, quelles qu'elles soient.

Les services

Les agentes de développement rural offrent plusieurs services professionnels personnalisés. Elles soutiennent les comités locaux et les organismes municipaux qui en ressentent le besoin, et ce, de différentes façons :

- Aide à la planification et à la mise en œuvre de projets ou d'activités;
- Recherche de renseignements divers (aides financières et fonds disponibles, etc.);
- Soutien technique (compléter un formulaire, rédaction de lettres, animation de rencontres, etc.);
- Accompagnement technique dans les démarches de planification stratégique politique familiale municipale, tableau de bord des communautés, plan de développement, etc.);
- Formation;
- Création d'outils de travail, etc.

Les agentes de développement rural sont également disponibles afin de vous appuyer de façon plus soutenue dans l'élaboration, la préparation et la réalisation d'un événement ou d'un

projet précis. Que ce soit pour un festival annuel, une consultation publique, une politique familiale municipale ou tout autre projet, elles pourront vous soutenir lors de la réalisation de celui-ci (plan de travail, plan publicitaire, échéancier, organisation globale, suivi, bilan, animation, reddition de compte, etc.). En bref, elles peuvent vous venir en aide avant, pendant et même après la réalisation de votre événement ou projet!

Contactez-les!

Que ce soit pour une ébauche de projet ou pour un besoin plus précis, vos agentes de développement rural peuvent vous aider. N'hésitez surtout pas à communiquer avec **Caroline Gamache** (c.gamache@cldao.qc.ca), **Julie Mainville** (j.mainville@cldao.qc.ca) et **Mylène Noël** (tourisme@cldao.qc.ca) au 819 333-2214. Elles se feront un plaisir de vous recevoir ou d'aller vous visiter dans votre milieu.

Au plaisir de travailler avec vous aux projets qui vous tiennent à cœur!

Un service de répit qui gagne à être connu!



Afin de mieux soutenir les proches aidants, l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue souhaite faire connaître un service mis en place au cours de la dernière année dans la région : Baluchon Alzheimer.

Baluchon Alzheimer a pour mission d'offrir du répit, du soutien et de l'accompagnement aux aidants qui désirent garder à domicile leur conjoint ou un autre membre de leur famille atteint de la maladie d'Alzheimer ou de certaines maladies apparentées. Le tout se déroule sans avoir à transférer la personne atteinte dans un autre milieu que son domicile. Celles que l'on appelle les « baluchonneuses » se déplacent à domicile et sont dûment formées.

Un service complémentaire

« *Baluchon est complémentaire aux services de répit déjà accessibles dans les réseaux locaux. Il permet un répit pour une période plus longue que quelques heures* », explique la responsable du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées à l'Agence, Madame Marlène Coulombe.

Plus que du répit, de l'intervention!

Baluchon Alzheimer offre plus qu'un service de répit. «*Après quelques jours auprès d'une personne atteinte, les baluchonneuses sont en mesure de proposer à l'aidant des stratégies d'intervention adaptées à sa situation* », soutient la directrice générale de Baluchon Alzheimer, Madame Guylaine Martin.

Comment obtenir ce service?

Pour bénéficier des services subventionnés de Baluchon Alzheimer, la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer doit être référée par un intervenant du réseau de la santé et des services sociaux (travailleur social, ergothérapeute, infirmière, etc.) ou par un organisme partenaire (Société Alzheimer, un regroupement de proches aidants, etc.). Pour en savoir davantage sur Baluchon Alzheimer et la façon d'obtenir les services sur votre territoire,

l'Agence vous invite à consulter son site Web au www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca.

Source : Marie-Ève Therrien
Direction des activités stratégiques
819 764-3264, poste 49201

Action santé Abitibi-Ouest et Canadian Tire de La Sarre invitent les familles à fortifier l'Abitibi-Ouest



Fiers du succès de l'an passé, Action Santé Abitibi-Ouest, le CLD d'Abitibi-Ouest, Kino Québec et le magasin Canadian Tire de La Sarre s'unissent afin d'organiser la 3^e édition de ***Fort en famille***. L'événement se déroulera du 20 février au 13 mars.

Cette année, grâce à un partenariat avec Canadian Tire de La Sarre, il est encore plus intéressant de participer au concours. Quatre cartes-cadeaux de 250 \$, applicables à l'achat d'équipement sportif, seront tirées parmi tous les

gagnants. Autre nouveauté pour 2015 : un prix sera également remis à un CPE participant. Les écoles du territoire ne sont pas en reste! L'école gagnante remportera une location de jeux gonflables.

Pour y participer, c'est simple! Les familles doivent s'inscrire en ligne : <https://fr.surveymonkey.com/r/fortao>, du 2 au 16 février 2015. Elles devront également faire parvenir une photo de leur construction, par courriel, à activite.asao@gmail.com, avant le 13 mars. Les noms des gagnants seront dévoilés le 29 mars 2015, lors de l'événement Rendez-vous sur la Principale. **Surtout, veuillez à respecter les consignes de sécurité qui interdisent toits, portes, tunnels ou toutes les autres structures pouvant causer des blessures.**



Renseignements :
Christian Milot, coordonnateur
Action santé Abitibi-Ouest
819 333-3113
Courriel : coordo.asao@gmail.com

Nouvelle voie de circulation

Veillez noter qu'une nouvelle voie de circulation a été officialisée par la Commission de toponymie du Québec le 21 novembre 2014, soit le chemin St-Pierre. Cette nouvelle voie est accessible par le chemin de Ceinture du Lac.

Source : Denis Bédard
Directeur général



Une naissance, un livre

Inscrivez votre enfant de deux ans et moins au programme Une naissance, un livre et obtenez un ensemble-cadeau; pour ce faire, rendez-vous à votre bibliothèque municipale.

Votre bébé recevra gratuitement son ensemble-cadeau comprenant un livre pour tout-petits offert par les éditions Dominique et compagnie, des choix de lecture et un item surprise.



Source : Bibliothèque municipale
Desjardins de Macamic
819 782-4604, poste 274

Le calendrier des activités

Mars	1	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	9	Réunion du conseil municipal à 19 heures

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.
2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Mardi : 11 heures 30 à 13 heures

Mercredi : 11 heures 30 à 16 heures

19 heures à 20 heures 30

Macamic

Lundi : 14 heures à 16 heures

18 heures 30 à 20 heures 30

Mercredi : 14 heures à 16 heures

18 heures 30 à 20 heures 30

Vendredi : 18 heures 30 à 20 heures 30

Samedi : 10 heures à 12 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 9 avril 2015, **la date limite pour apporter vos textes est le 13 mars 2015**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : journalvillemacamic@hotmail.com.

Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Le numéro de téléphone est le	819 782-4604	Poste
Monsieur Claude N. Morin	Maire	270
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Stéphane Labonté	Contremaître intérimaire de la voirie municipale	224 ou 239
Madame Annick Gaudet	Inspectrice municipale adjointe à temps partiel	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221
Monsieur Annick Goulet	Technicien usine de filtration et usine d'épuration	240
Monsieur Ghislain Deschênes	Chargé de projet à temps partiel	225

SERVICES D'URGENCE

Bris d'aqueduc ou d'égout	Service 24 h	Composez le 819 782-4604	poste 5
Police – Service d'incendie – Ambulance			9-1-1

CENTRE JOACHIM-TREMBLAY

Coordonateur en loisirs	Monsieur Pier-Olivier Cotnoir	230
Animateur en loisirs	Monsieur Marco Desforges	231
Bureau de service	Messsieurs Jean Morin et Janick Brière-Auger	234
Madame Lucette Bastien	Resp. des 2 bingos hebdomadaires à temps partiel	231
Restaurant Centre Joachim-Tremblay	Madame Caroline Depont	237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232

BIBLIOTHÈQUES

Madame Ginette Labbé	Responsable bibliothèque de Macamic	274
Madame Noëlla Royer	Responsable bibliothèque de Colombourg	819 333-5783

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Madame Suzanne Poliquin	Directrice générale	819 787-6340
-------------------------	---------------------	--------------

CLUB DE LA FRATERNITÉ

Madame Pauline Goulet	Bénévole	819 782-4866
-----------------------	----------	--------------

Adresse électronique : macamic@mrcao.qc.ca
 Site Internet : www.villemacamic.qc.ca